

**Historique du débat du 06/11/2008 ACTUSITE**  
**www.e-bureau.com**



**Direct avec :**

**Bruno DELPEUT**

Président Directeur Général INFINITIS

**Sur le thème :**

Accompagner les CGPI dans leur développement et valoriser leur activité en période de crise

---

**06/11/2008 - 17h30**

**Bienvenue sur ce débat en direct. Nous traitons actuellement les premières questions. Sachez que toutes les questions posées sont anonymes. N'hésitez pas à y participer et à réagir sur le thème proposé.**

La problématique :

En période de crise et d'incertitude comment continuer à développer son chiffre d'affaires, rassurer sa clientèle et utiliser les outils d'optimisation de son activité. Premier Groupement structuré indépendant (GSI) de Conseil en Gestion de Patrimoine, lancé le 15 octobre 2008 et présidé par Bruno Delpeut, INFINITIS offre un service global dont l'objectif majeur est de fournir aux CGPI des solutions adaptées assurant un véritable développement de leur activité sur un marché fortement concurrentiel. Posez toutes vos questions sur les différentes solutions pour faire face à une situation économique instable

**06/11/2008 - 17h32**

**Pourquoi avoir créé ce nouveau réseau de conseil en gestion de patrimoine indépendant ?**

Les systèmes existants ne nous convenaient pas et aujourd'hui démontrent leurs limites. Le premier objectif du modèle GSI (Groupement structuré indépendant) est de permettre aux CGPI de profiter du meilleur de l'indépendance en créant un label national.

Afin que les CGPI se consacrent à leur métier premier : le conseil patrimonial.

Ce GSI est né du rapprochement de professionnels reconnus. Il est construit autour de trois valeurs : proximité, indépendance et compétence.

L'objectif est de fournir aux CGPI des solutions adaptées assurant le développement de leur activité sur un marché concurrentiel, sans remise en cause de leur indépendance et sans aucune cession de pourcentage sur leur chiffre d'affaires.

**06/11/2008 - 17h35**

**Quel cout pour un CGPI pour accéder à vos services ?**

Nous demandons à nos membres une cotisation de 2 950 € HT qui correspond à l'acquisition du logiciel O2S, à la Patritèque, à des Patrimopoints, au budget formation et communication. Cette cotisation correspond aux coûts de ces prestations.

Le seul engagement demandé à nos membres est de réaliser un minimum de 500 000 € en unités de compte ou 1M€ en Euros chez nos partenaires référencés.

Nous sommes liés par une simple convention de partenariat. Dès lors, nous ne prenons aucune participation dans leur capital ; il n'y a pas de rétrocession sur leur chiffre d'affaires, ni d'exclusivité. Les CGPI restent propriétaires de leur clientèle et libres de partir à tout moment sans contrepartie.

La rémunération des membres avec nos partenaires référencés est identique à celle d'un indépendant classique qui travaille avec ces compagnies. De notre côté, nous percevons des sur-commissions sur le volume généré.

**06/11/2008 - 17h38**

**Bonjour, ma question est la suivante. Vous annoncez une indépendance des CGP qui viendraient vous rejoindre. Dois je comprendre que l'on peut sortir de ce "GSI" sans conditions et a tout moment?**

Tout à fait, le GSI INFINITIS a été construit pour que les CGPI membres est le moins de contrainte possible. Un indépendant doit rester un indépendant. En effet un membre peut partir sans conditions, c'est la qualité de notre offre et de nos services qui fidélisera nos membres

**06/11/2008 - 17h41**

**Etes-vous CGPI vous-même ? Pouvez-vous nous présenter l'équipe qui travaille avec vous ?**

Nous ne sommes pas CGPI, en effet nous ne possédons pas de portefeuille client et ne traitons pas de clients en direct. C'est l'une des forces du GSI INFINITIS. Nous sommes 100% dédiés au développement de nos membres. Notre développement est lié au développement de nos membres. Si nos membres se développent nous nous développons.

Notre concept est novateur par rapport aux structures existantes sur ce points (franchises ou groupements)

**06/11/2008 - 17h42**

**Pensez-vous à l'interprofessionnalité avec les notaires ou les experts comptables pour accompagner les CGPI ?**

Très bonne question, c'est l'une de nos pistes de reflexions actuelles pour accompagner nos membres dans le développement de leur entreprise.

**06/11/2008 - 17h43**

**Qu'est ce que le groupe Infinitis?**

Le Groupe INFINITIS est un réseau de Conseils en Gestion de Patrimoine Indépendants qui se réunissent autour d'une idée majeure : profiter du meilleur de l'indépendance.

Le Groupe INFINITIS est le premier groupement structuré indépendant 100% dédiée aux CGPI. C'est une société commerciale dont le développement est lié à l'activité de chacun de ses membres. Son seul objectif est de trouver des solutions adaptées et innovantes (métier ou hors métier) pour permettre à l'ensemble de ses membres de se développer sur le marché concurrentiel de la gestion de patrimoine.

Une démarche haut de gamme pour répondre à trois préoccupations majeures et permettre à nos membres de se recentrer sur leur métier : Le développement commercial de leur entreprise, la réduction des tâches administratives et chronophages, la réduction des charges fixes.

**06/11/2008 - 17h45**

**Prélevez-vous un % sur les flux et/ou encours ?**

La rémunération des membres avec nos partenaires référencés est identique à celle d'un indépendant classique qui travaille avec ces compagnies. De notre côté, nous percevons des sur-commissions sur le volume généré.

Aucun changement sur la rémunération de nos membres, c'est l'un des principes de base de notre GSI.

**06/11/2008 - 17h46**

**A qui va appartenir la clientèle ?**

Les membres sont des indépendants de ce fait ils restent entièrement propriétaire de leur clientèle.

**06/11/2008 - 17h50**

**Quelle audace de lancer ce projet ambitieux et intelligent en pleine tempête qui touche si durement notre activité. Le choix de cette période vous semble-t-il réellement judicieux ?**

C'est même le moment le plus opportunt, en effet le rapprochement des CGPI vers des groupes structurés s'inscrit dans une mouvance. Les CGPI aujourd'hui ou dans l'avenir ne pourront pas rester seul, ils doivent se rapprocher de structures leur apportant tous les avantages d'un groupe tout en conservant les avantages de l'indépendance.

La période actuelle ne fait qu'accélérer cette évolution et donc le lancer dans cette période est vraiment judicieux.

**06/11/2008 - 17h51**

**Qu'entendez-vous par "proximité" ?**

Pour INFINITIS, la relation avec nos membres est primordiale, indépendance ne veut pas dire isolement. Nos Directeurs de région, sont de véritables professionnels aux

côtés des membres et présent sur tout le territoire pour les accompagner dans leur développement commercial et optimiser nos services mis à leur disposition. Cette proximité pour nous est très importante, en effet la relation humaine est un des éléments fondateurs de notre réseau.

C'est cette proximité qui rend le concept INFINITIS novateur et unique : un interlocuteur détaché du discours des compagnies au côté de l'indépendant-pour l'accompagner dans son développement commercial sur tous les marchés de la gestion de patrimoine (placement, financement, immobilier et protection sociale)

**06/11/2008 - 17h54**

**Quelle différence avec les franchises FIP et Arkanisim ?**

Nous ne sommes pas une Franchise. Nous ne touchons pas à la rémunération de nos membres, nous n'imposons aucune exclusivité, nous respectons et préservons l'indépendance des cabinets membres, les cabinets restent entièrement propriétaire de leur clientèle, nous ne prenons pas de participation dans le capital des cabinets, aucun pourcentage sur le CA, pas de droits d'entrée ..... peut-être d'autres éléments que j'ai du oublié.

Sérieusement je ne crois pas aux modèles qui contraignent les indépendants !

**06/11/2008 - 17h55**

**Proposez-vous une enseigne ou bannière pour les CGPI ou est-ce essentiellement une offre de services ?**

Les deux, l'objectif est de devenir un label qualitatif auprès des clients finaux qui appuyent le développement commercial de nos membres

**06/11/2008 - 17h57**

**C'est le cabinet dans son ensemble qui adhère ou est-il possible qu'un seul CGP adhère à Infinitis (et pas ses collaborateurs) ?**

C'est le cabinet dans son ensemble.

**06/11/2008 - 17h59**

**Quel est l'offre de service proposé par votre groupement?**

L'ensemble des services proposés sont nombreux et répondent aux trois problématiques principales : développement commercial de leur entreprise, réduction des tâches administratives et réductions des charges fixes

Parmi les services accessibles, les CGPI disposent entre autres : d'universités de formation, marketing, communication, logiciels, centrale d'achats, partenariats avec des professions connexes, audit de conformité relatif à la norme ISO 22.222, fidélisation de la clientèle, commissions de réflexion sur la profession, permanence téléphonique, intranet, middle office avec un interlocuteur unique, accompagnement dans le développement des honoraires et des abonnements...

De plus, pour répondre à chaque problématique, le groupe est divisé en cinq pôles dirigés par des spécialistes reconnus dans leur domaine et qui sont responsables de la

qualité des prestations de leur pôle. C'est l'une des originalités et des points forts d'Infinitis. Ces pôles concernent le financement, la protection sociale, l'immobilier, la gestion privée et la formation. Une hotline est associée à chacun de ses pôles. A cela s'ajoutent trois départements : ingénierie patrimoniale, ingénierie financière et ingénierie sociale.

Pour en savoir plus sur l'étendu de notre offre, je vous invite à la découvrir [www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr)

**06/11/2008 - 18h01**

**Les outils que vous proposez sont-ils développés en interne ?**

On ne peut-être excellent partout, nous nous sommes rapprochés des intervenants sur le marché référents dans leur domaine de compétence. Pour assurer une pérennité de l'offre et permettre à l'indépendant qui souhaiterait nous quitter (ce qui ne devrait pas arriver !) de pouvoir retrouver les mêmes outils.

Le problème des solutions internes c'est que vous êtes liés.

**06/11/2008 - 18h03**

**Votre idée est-elle la mutualisation des moyens ?**

Ente autres, le concept INFINITIS permet aux membres considérés comme de véritables chefs d'entreprises de réaliser des économie métier (logiciel, process RC/GF) et hors métiers (fournitures, etc ..).

**06/11/2008 - 18h05**

**J'ai cru comprendre que votre objectif était de créer u label national pour la communication. Pouvez-vous nous en dire plus ? quel intérêt, par rapport à notre indépendance ?**

Un label national permet d'appuyer un discours, chaque indépendant reste indépendant et communique sous le nom de son cabinet. Un label est un plus à utiliser ou à ne pas utiliser.

**06/11/2008 - 18h06**

**Qu'entendez vous par poles de competence?**

Aujourd'hui, Les CGPI ont besoin d'interlocuteurs compétents. La réglementation s'affermite et le degré d'exigence de leurs clients devient plus important.

On ne peut pas être excellent dans tous les domaines. C'est la raison pour laquelle nous avons créés des pôles de compétences avec des professionnels reconnus dans leur coeur de métier. Quatre pôles opérationnels (gestion privée, financement, protection sociale, immobilier) et un pôle formation.

Ces professionnels sont responsables de la qualités des prestations proposées aux membres dans leur domaine de compétence

**06/11/2008 - 18h07**

**Défendez-vous les intérêts de vos membres ?**

Pouvez-vous préciser votre question ?

**06/11/2008 - 18h08**

**Faites vous des points sur la réglementation ?**

Oui, nous disposons d'une veille juridique et fiscale à destination de nos membres, notamment pour les informer des évolutions de la réglementation.

**06/11/2008 - 18h10**

**Organisez-vous régulièrement des réunions ? Passez-vous en province ?**

Nous organisons chaque année à compter de 2009, des universités sur deux jours pour que tous les membres puissent se retrouver et échanger. L'échange est très important. Au quotidien, votre directeur de région qui est proche de vous (il est situé en région et non pas à Paris) est à vos côtés pour répondre à vos questions et vous accompagner.

**06/11/2008 - 18h13**

**Quels avantages par rapport aux associations de CGPI ?**

Nous ne sommes pas un organe représentatif, nous sommes une société commerciale. Notre objectif principal est le développement des cabinets membres. Notre développement est lié à leurs développement.

**06/11/2008 - 18h13**

**Un label ? pourquoi ne pas pousser celui de la CIP ?**

Nous ne sommes pas sur les mêmes créneaux. La CIP a sa raison d'être.

**06/11/2008 - 18h15**

**proposez vous une hotline juridique pour les besoins du cabinet ?**

En effet nous proposons trois hotlines, une hotline patrimoniale, une hotline sociale et une hotline immobilière. Ces hotlines sont assurés par de vrais professionnels dans leur domaine d'activité.

**06/11/2008 - 18h16**

**pourquoi pas, comme en angleterre, des locaux partagés en région. A l'instar des professions médicales**

C'est une bonne idée, je n'y a pas encore réfléchi. Contactez-moi pour y réfléchir ensemble.

**06/11/2008 - 18h16**

**Avez-vous un extranet pour les indépendants ?**

Je vous invite à en découvrir plus dans la presse prochainement, cet extranet sera très

novateur sur plusieurs points.

**06/11/2008 - 18h18**

**Quelles sont les formalités pour rejoindre votre initiative**

Je vous invite à consulter notre site [www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr) "espace Partenaires" ou à contacter notre représentant en région.

**06/11/2008 - 18h19**

**Qui est au capital de Infiniti ? des fournisseurs ?**

INFINITIS comme ces membres est totalement indépendant. Nous ne pouvons pas nous battre pour préserver l'indépendance de nos membres si nous même nous ne sommes pas indépendants.

**06/11/2008 - 18h19**

**Avez-vous pensé au e-learning ?**

Cette option fait partie de notre catalogue de formation

**06/11/2008 - 18h21**

**Quels outils marketing sont mis à disposition ? Avez-vous des outils CRM ?**

Oui, le logiciel inclu dans la cotisation et retenu pour l'ensemble de nos membres est le logiciel O2S d'HARVEST qui propose un module CRM de très bonne facture

**06/11/2008 - 18h23**

**Où en est le développement de votre réseau de partenaires CGPI ?**

Notre concept par son coté novateur et unique sur le marché entraine une vive adhésion des CGPI que l'on rencontrent. Notre perspective sur 2009 est plus qu'encourageante.

**06/11/2008 - 18h23**

**Comment faites vous connaître votre réseau ?**

Par une e-conférence

**06/11/2008 - 18h25**

**harvest ou oss sont-ils plus impliqués que la simple relation fournisseur ?**

Nous sommes totalement indépendants vis à vis des fournisseurs assureurs mais également logiciel. HARVEST est référencé pour son sérieux et la prérénité de ses solutions sur le long terme.

**06/11/2008 - 18h27**

**Vous avez comme objectif de réunir 100 CGPI d'ici à 2010. Pourquoi un tel numerus clausus ?**

Nous souhaitons ouvrir INFINITIS aux indépendants qui partagent les mêmes valeurs

que nous, nous ne disposons pas de numerus clausus mais une certaine selection est opéré sur des critères qualitatifs.

**06/11/2008 - 18h28**

**Proposez vous un site internet à vos membres svp ?**

Oui [www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr)

**06/11/2008 - 18h31**

**Comment voyez vous les rapprochements de CGPI ? la fin d'un modèle bien de chez nous ou le début de la réalité de notre métier qui va enfin s'inscrire dans la durée ?**

Je pense que les rapprochement des CGPI sont inévitables, la crise actuelle accélère ce mouvement. A mon avis, il va être très difficile pour les structures de taille moyenne (97% du marché cabinet compris entre 1 et 5 CGPI) de rester seul plus longtemps. Par contre ces rapprochements ne doivent pas remettre en cause l'indépendance des CGPI.

**06/11/2008 - 18h32**

**qu'appellez-vous, de manière détaillée, les patrimopoints ?**

Les patrimopoints sont une spécificité d'INFINITIS en fonction de différents critères des patrimopoints sont alloués aux membres pour acheter des prestations d'ingénierie patrimoniale ou sociale, des services marketing (plaquettes, ...) et tout autre service proposés par notre Groupe.

**06/11/2008 - 18h34**

**Proposez-vous des formations ?**

Oui, les formations se divisent en deux volets : Les Universites sur 2 ou 3 jours et notre catalogue de formation continue. Les formations proposés seront en grande majorité validés par les différentes instances professionnelles.

**06/11/2008 - 18h34**

**Comment sélectionnez-vous vos CGPI ?**

Je vous invite à consulter notre site [www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr)

**06/11/2008 - 18h38**

**Quels sont les avantages de votre réseau ?**

Les avantages sont multiples hormis le fait que tout est mis en oeuvre pour préserver votre indépendance, vous disposez de nombreux services, de pôles de compétences, d'un correspondant proche de vous. Pour nous connaître mieux, n'hésitez pas à consulter notre site [www.infinitis.fr](http://www.infinitis.fr).